

Les armoiries communales anciennes du pays de Neuchâtel

Autor(en): **Clottu, Olivier**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **57 (1943)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-745149>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les armoiries communales anciennes du Pays de Neuchâtel

Par OLIVIER CLOTTU

Cette étude groupera les armoiries et couleurs des communes et bourgesses neuchâteloises telles qu'on les trouve avant 1800. Toutes les communes n'y figureront pas, car toutes n'ont pas possédé d'emblème ou, si elles en ont porté un, nous en avons perdu la trace. D'aucunes se sont contentées d'initiales. La loi sur les communes du 5 mars 1888 a stabilisé les blasons communaux; les armes anciennes ont été confirmées, modifiées ou abandonnées, beaucoup de nouvelles ont

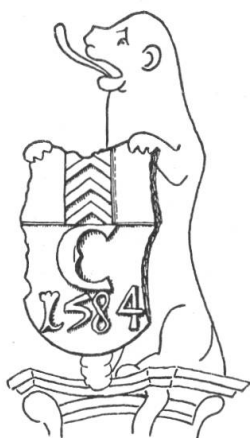


Fig. 45



Fig. 46

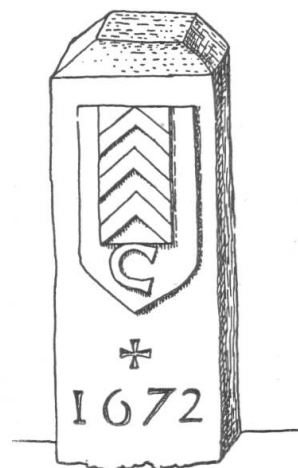


Fig. 47

été créées, souvent, hélas, d'un style héraldique très discuté. Maurice Tripet, dans son ouvrage sur les « Armes et Couleurs de Neuchâtel », paru en 1891, a rassemblé et publié de nombreux documents; nous lui avons fait plusieurs emprunts. M. Jean Grellet a publié une étude sur ce même sujet dans les Archives héraldiques de 1896¹⁾. Négligeant l'ordre alphabétique des communes, nous présenterons nos notices par région et terminerons notre travail par la ville de Neuchâtel.

CRESSIER

Telles qu'elles étaient au 16^e siècle, les armoiries de Cressier se sont maintenues jusqu'à nos jours. Seuls les émaux ou la hauteur du coupé ont varié. Elles

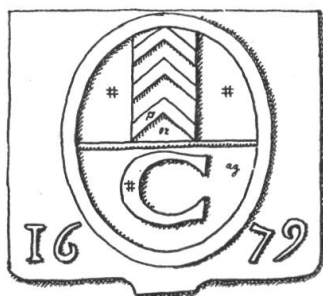


Fig. 48



Fig. 49

se blasonnent : coupé d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent (qui est Neuchâtel) et d'azur au C d'argent. Support : un lion. Leur représentation

¹⁾ Jean Grellet. Armes des communes neuchâteloises. Archives héraldiques 1896, p. 25 et 34.

la plus ancienne décore le bassin des fontaines du village, dont deux sont datées de 1578 et l'une de 1580 (fig. 46).

Le coupé de Neuchâtel est presque un chef sur l'écu porté par un lion qui couronne le fût d'une des fontaines susmentionnées (fig. 45). En revanche, sur une borne scellée au mur de l'église, le coupé inférieur est réduit à une champagne (fig. 47).

La clef de voûte de l'ancienne église Saint-Martin est ornée d'une pierre sculptée peinte, datée de 1679, qui porte : coupé de sable au pal d'or chargé de trois chevrons de sinople, et d'azur au C de sable (fig. 48). Ces émaux doivent-ils être attribués à une restauration fantaisiste ? Cela est probable, bien qu'une stalle du 18^e siècle, provenant également de Saint-Martin, soit peinte des mêmes couleurs avec la seule différence que le C est d'or au lieu d'être de sable.

Quelques années auparavant, en 1674, la communauté de Cressier avait fait exécuter un fort beau vitrail à ses armes (fig. 50), actuellement au Musée d'art et

d'histoire de Fribourg ; l'écu est coupé de Neuchâtel et d'azur au C d'argent ; il est flanqué à droite de Saint-Martin à gauche de Saint-Sébastien, patrons de la paroisse restée catholique grâce à l'appui de Soleure au moment de la Réformation. Le semis de fleurs de lys de la draperie rappelle les armoiries des Orléans-Longueville, souverains du pays.

Signalons enfin un sceau du 18^e siècle, conservé aux archives communales, dont le coupé inférieur est d'argent au C de ... (fig. 49).
(à suivre)



Fig. 50. Vitrail de la communauté de Cressier 1674.